PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et des transports

Direction des routes d'Île-de-France

Villabé, le 02/07/2025

Arrondissement de Gestion et
d'Exploitation de la Route SUD

Le chef de l'arrondissement

Destinataires in fine

Nos Réf. : 2025.019.BS
Affaire suivie par : Bastien SALESSE, chef de l'AGER Sud
Tél. : 06 68 45 49 92
Courriel : bastien.salesse@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Courrier d'information de la fermeture de l'A6 et de l'A126 pour les travaux de rénovation des chaussées entre Wissous et Évry-Lisses (91)
PJ : DiRIF_Flash info_travaux A6_Wissous-Lisses_Eté 2025

Madame, Monsieur,

Dans la continuité de la remise en état de l'autoroute A6 engagée depuis quatre années et faisant suite à la dégradation d'une partie du tronçon de cet axe liée au chantier de construction de la ligne de transports T12 Express, la DiRIF s'est fixée un objectif ambitieux de réfection et de réhabilitation des chaussées de l'autoroute A6. Ces travaux comprennent d'une part 9 km de chaussée de l'A6, dans le sens Paris-Lyon, au mois de juillet 2025, et d'autre part 6 km de chaussée de l'A6, dans le sens Lyon-Paris, pendant les vacances scolaires de la Toussaint de l'année 2025.

Afin non seulement de réduire la gêne que ces travaux pourraient causer aux usagers de la route et aux riverains, mais aussi de prendre en compte leur sécurité, nous avons fait le choix de fermer les sections de l'A6 et de l'A126 entre Wissous et Evry-Lisses – conformément au flash info joint – de la manière suivante :

- 24 h/24 (hors week-ends) du 15 juillet au 1er août 2025 dans le sens Paris-province ;
- 24 h/24 (week-end compris) du 20 au 31 octobre 2025 dans le sens province-Paris.

Cette organisation permet d'éviter des fermetures des axes considérés toutes nuits sur une période de deux mois.

Les modalités de fermetures et les itinéraires de déviation seront précisés dans des arrêtés préfectoraux à paraître, qui feront référence aux avis demandés aux services et communes concernés.

Il est à noter que la méthodologie et les matériels utilisés pour la rénovation des chaussées ne permettront pas la circulation des Véhicules d'Intérêt Général sur les sections sous travaux.

Je reste à votre disposition pour tout complément que vous jugeriez nécessaire.

Bastien SALESSE
bastien.salesse
Signature numérique de Bastien SALESSE
bastien.salesse
Date : 2025.07.02 11:43:13 +02'00'

Bastien SALESSE
Le chef de l'AGER Sud

Tél : +33 1 60 91 71 05
DiRIF – AGER SUD
Route de lisses – 91100 VILLABE
www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

AB certification ISO 9001 : 2015
Certificat N°A 1607-9001

Liste des destinataires :

- Mairie d'Antony ;
- Maire de Chilly-Mazarin ;
- Mairie d'Epinay-sur-Orge ;
- Mairie d'Evry Courcouronnes ;
- Maire de Grigny ;
- Mairie de Juvisy-sur-Orge ;
- Mairie de Longjumeau ;
- Mairie de Morangis ;
- Mairie de Morsang-sur-Orge ;
- Mairie de Ris-Orangis ;
- Mairie de Savigny-sur-Orge ;
- Mairie de Viry-Chatillon ;
- Mairie de Wissous ;
- Conseil départemental de l'Essonne ;
- Préfecture de l'Essonne, Bureau de la défense et de la protection civile ;
- DIPN 91 ;
- GGD 91 ;
- Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis ;
- SDIS 91.

Copie :

- UER Orsay-Villabé (AGER Sud).